

Propositions de la direction à la 2^{ème} réunion de politique salariale :

Une augmentation globale de **2,2 %** qui se décompose comme suit :

- **Non-cadres**
- **AG (augmentations générales) : 0,5 % au 1^{er} janvier 2015**

- **AI (augmentations individuelles) : 0,85 % au 1^{er} janvier 2015**
0,85 % au 1^{er} juillet 2015
- **Salaires planchés revalorisés à 1670€ (1660€ en 2014)**
- **Mesure d'accompagnement pour le passage à 270 points**

- **Pos I à III C**
- **AI (Augmentations individuelles) : 2,2 % au 1^{er} mars 2015**
- **Mesure d'accompagnement « une Garantie de Progression Salariale »**

Demandes de la CFE-CGC :

Réévaluation du niveau et avancement des dates d'application

Pour les Non cadres

Une clause de RDV si dérapage de l'inflation
Une AI mini pour les NCF exprimée en % du salaire
Une prime de 7% pour la maîtrise technique
La prime annuelle > à 8,33% pour les NCF

Pour les Cadres

GPS : avec un mini de 0,5% pour les personnels sans AI en 2014 et 2015
Mise à la RMG 2015 au changement d'indice pour les positions I et II et lors de la
Promotion des IIIA/IIIB
Une clause de RDV si dérapage de l'inflation

Prochaine réunion le Mardi 26 Mai 2015

Toulouse, le 21 Mai 2015